



Direction générale de l'éducation et de la culture

Le Magazine

DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

Numéro 16 - 2002



Une Europe de la tolérance

et du dialogue entre les cultures

Commission européenne



Une Europe de la tolérance et du dialogue ^{entre} les cultures

#16

- L'Union européenne se mobilise pour renforcer le dialogue entre les cultures ▶ 3
- Des minorités aux dimensions multiples ▶ 4
 - Voyage européen au pays de «l'autre» ▶ 5
 - Comment les minorités sont-elles perçues en Europe ? ▶ 6
 - «L'appartement est déjà loué» ▶ 7
 - Chinois contre Marocains ▶ 7
 - «De toutes façons, je suis noir» ▶ 7
 - Interview de Romano Prodi, président de la Commission européenne ▶ 8
 - Les fondements juridiques et les objectifs de la lutte contre le racisme et la xénophobie ▶ 9
- L'éducation et la culture, creusets de tolérance ▶ 10
 - Enjamber la Méditerranée ▶ 11

- Imaginer le dictionnaire de la fraternité ▶ 12
 - Voyage à Pesaro ▶ 13
 - L'asile, parlons-en ! ▶ 14
- Un regard neuf sur les immigrés ▶ 15
 - Écran total contre le racisme ▶ 16
 - À la recherche de Xose, Sara Miranda, Portugal
 - Peur intérieure, Andrew Pallett, Royaume-Uni
 - Les Frères Abdelhafidi à la découverte de la ville, Eglantine Charbonnier, France
 - Antiraciste, Liv Weisberg, Suède
- Les jeunes veulent du concret pour lutter contre la xénophobie en Europe ▶ 17
 - Un journal en ligne sur la tolérance ▶ 18
 - De Belfast à Larnaca ▶ 19
- Faire face aux mutations de société grâce à l'éducation multiculturelle ▶ 20
 - Le projet Reflect met en commun les ressources pour aider les réfugiés ▶ 21
- Quand le 7^{ème} art parie sur le mélange des couleurs ▶ 22
 - The Way to the West, une piste vers l'intégration ▶ 23



L'Union européenne

se mobilise pour renforcer

le dialogue ^{entre les} cultures

Les attentats du 11 septembre, par delà l'effroi qu'ils ont inspiré, ont renforcé la conviction chez les Européens de la nécessité de relations plus étroites entre les cultures du monde. L'Union européenne y a puisé une volonté renouvelée de renforcer le dialogue à tous les niveaux avec ses voisins, en particulier avec les pays du pourtour de la Méditerranée. Dans un monde où se multiplient les échanges, où connaître l'autre devient plus facile, il ne faut pas laisser s'installer des malentendus et des réflexes d'intolérance.

Commissaire responsable de politiques proches des citoyens, je suis convaincue que les initiatives entreprises par l'Union européenne doivent aller bien au-delà des relations économiques et politiques. Il est indispensable que se développe un dialogue entre les peuples.

Le dialogue entre les cultures, les projets d'échanges, de rencontre, de travail en commun, les actions en faveur de la tolérance, de la compréhension et du respect de l'autre, les projets contre le racisme et la xénophobie sont plus que jamais des priorités de la Commission européenne, et plus particulièrement de la direction générale de l'éducation et de la culture.

Mais cette politique doit être renforcée. J'ai donc décidé, en accord avec le Président Romano Prodi, de nouvelles initiatives pour renforcer le dialogue. Le combat contre l'intolérance ethnique appelle une vigilance sans relâche. Un long chemin reste à parcourir. Lors du Conseil des ministres de la Culture du 5 novembre dernier, j'ai présenté une première série de propositions de la Commission en ce sens. Notre action se concentrera sur trois axes. Il s'agit, tout d'abord, de mettre en valeur le patrimoine commun, de montrer l'interpénétration des cultures ainsi que les apports de chacun à ce patrimoine commun.

Ce constat nous permettra d'identifier et de mettre en valeur les zones de convergence politique et culturelle avec les pays tiers. Nous devons, enfin, développer un dialogue approfondi, incluant non seulement les gouvernements mais aussi la société civile, les acteurs culturels, les jeunes générations et surtout les peuples, les individus.

Concrètement, nous proposons de renforcer le volet du programme Culture 2000 (2000-2004) consacré à la coopération avec des pays tiers. Nous souhaitons également que soit développé le programme de coopération euro-méditerranéen (Euromed), en particulier la partie dite «Euromed Héritage», avec une multiplication des actions de dialogue entre les différents peuples du partenariat.

La coopération dans le domaine de l'enseignement universitaire suivra le même principe. Sa contribution au développement des ressources humaines, au renforcement de la société civile, mais aussi à une meilleure compréhension entre les peuples de l'Union et ceux des autres pays du bassin méditerranéen est cruciale. C'est pourquoi nous proposons d'étendre le programme Tempus (actuellement destiné à 13 pays de l'Europe orientale et de l'Asie centrale et aux cinq pays des Balkans occidentaux) aux pays méditerranéens. «Tempus Meda», qui s'inscrit aussi dans la stratégie de la Commission visant à renforcer le dialogue avec les pays tiers dans l'enseignement supérieur, va permettre à des universités de travailler ensemble, à des professeurs et à des étudiants de se connaître, et de profiter de la culture et du savoir de l'autre.

D'autres programmes a priori destinés à l'Union européenne sont déjà largement ouverts à tous les pays du bassin méditerranéen. C'est le cas du programme Jeunesse et plus particulièrement de son volet «Euromed Jeunesse». Il permet aux jeunes de se rencon-

trer et de s'engager comme volontaires dans des missions sociales ou culturelles de plusieurs mois dans l'un des pays partenaires. Le second Programme «Euromed Jeunesse» vient d'être lancé avec une augmentation du budget de plus de 40% et la mise en place du Forum Euro-méditerranéen de la Jeunesse.

Dans le domaine du sport, la Commission a soutenu une importante conférence des pays du bassin méditerranéen sur les questions de dopage, qui a eu lieu à Marrakech en janvier 2002. L'objectif est de définir une approche commune sur les dangers du dopage et de dégager un consensus autour de l'objectif de tolérance zéro pour les Jeux olympiques de 2004, qui prendront place au cœur du bassin méditerranéen, à Athènes.

Enfin, nous renforcerons la coopération dans les domaines de l'audiovisuel. Des initiatives communes seront encouragées dans le domaine du cinéma et la télévision plus encore que nous l'avons fait dans le passé.

Je lance un appel à tous, politiques, acteurs de la société civile, citoyens, pour participer activement aux efforts de l'Union européenne. Ensemble, nous devons bâtir de nouveaux ponts entre les cultures. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons efficacement combattre, attirant l'attention de tous sur les dangers de l'intolérance et de la xénophobie, que nous parviendrons à instaurer durablement un dialogue profitable à tous, à restaurer la confiance, à enrichir le dialogue et à renforcer la compréhension mutuelle des peuples.

Viviane Reding
Membre de la Commission européenne, responsable de l'éducation et de la culture.

Lutter contre les discriminations fondées sur l'origine raciale ou ethnique (1) et promouvoir la tolérance à l'égard des minorités. Une bonne compréhension de la mission impartie par le traité d'Amsterdam (2) à l'Union européenne implique que l'on s'entende sur la définition même de minorité. Si les attentats du 11 septembre 2001 ont braqué l'attention des médias et de la population européenne sur ses relations avec le monde islamique, la question du racisme et de la xénophobie doit être abordée beaucoup plus largement.



Des minorités aux dimensions multiples

Une minorité peut, schématiquement, être définie à partir de trois éléments: la nationalité, la religion et la culture. La nation, et son pendant la nationalité, est le pilier fondamental de l'État moderne. Sur le plan idéologique, elle enracine le sentiment d'appartenance des individus au groupe (portant en elle les germes du rejet de ceux qui n'appartiennent pas à ce groupe). Sur le plan juridique, elle trace, à l'intérieur d'un territoire donné, la frontière entre, d'une part, ceux qui possèdent le statut de nationaux et peuvent en revendiquer tous les attributs (notamment le droit de vote) et, d'autre part, ceux qui ne le possèdent pas, ne bénéficient pas des mêmes droits, et constituent donc une minorité.

Des nuances doivent encore être apportées au premier critère de nationalité. En effet, l'évolution historique et les contingences géopolitiques, dont la construction européenne est l'une des expressions, conduisent les États, et leur population, à établir des distinctions au sein même de la catégorie minoritaire des non-nationaux. Les prérogatives octroyées à un Allemand ou à un Grec, tous deux ressortissants de l'UE, en France, sont plus étendues que celles reconnues à un Marocain ou un Thaïlandais. De même, la prochaine adhésion des pays de l'Est à l'Union européenne débouchera progressivement sur un changement de statut des citoyens de ces pays. Les Tchèques, les Polonais, les Lituaniens... pourront, à terme, exhiber un « passeport européen » et accéder de plein droit au statut de citoyen de l'Union européenne.

Deuxième élément, des minorités peuvent aussi être établies à partir du critère religieux au sein d'une même communauté nationale.

L'histoire de l'Europe est jalonnée d'exemples de discrimination fondée sur les religions: chrétiens exécutés par les polythéistes, païens chassés par les chrétiens, catholiques sous le joug protestant ou l'inverse, juifs persécutés par tous. Et l'histoire ne s'arrêtant jamais, l'intolérance religieuse continue de se manifester, parfois sous des formes violentes, à l'intérieur même de l'Union. L'Ulster est là pour nous le rappeler.

Même nationalité, même religion et pourtant. La culture (et la langue son indissociable appendice) constitue un troisième facteur d'identité minoritaire, avec le cortège de discriminations qui peut en découler.

Pris séparément, chacun de ces trois éléments constitutifs de distinction est susceptible de fonder des manifestations d'intolérance. Combinés, ils multiplient les risques de dérive. C'est pour contrer ces manifestations d'intolérance nourries par l'incompréhension de la différence que l'Union européenne se mobilise depuis des années et a décidé de renforcer ses efforts au lendemain du 11 septembre.

(1) Ethnie: ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture. (*Le Petit Robert*)
(2) Voir, notamment l'article 13 dudit traité. Voir aussi encadré en page 9.

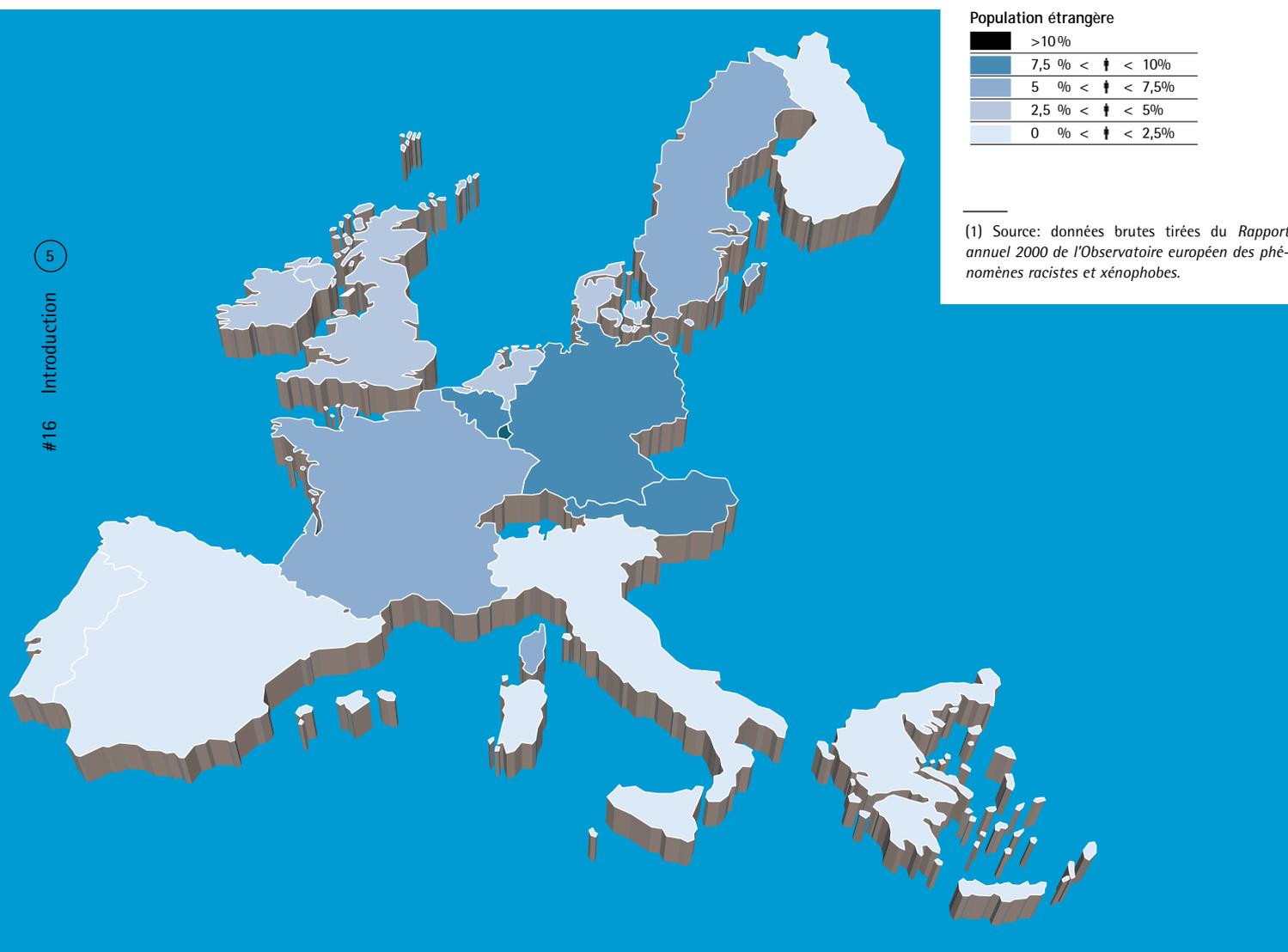
Voyage européen au pays de «l'autre»

La carte (1) reproduite ci-dessous illustre la présence des minorités dans l'Union européenne. C'est le critère de nationalité qui a été retenu pour la réaliser, la nationalité servant de base objective à l'établissement des statistiques de population. Un premier coup d'œil permet de distinguer les États membres en fonction de l'importance des populations minoritaires qu'ils abritent, avec aux extrémités du spectre des pays

comme le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche ou la Belgique, d'une part, la Grèce, la Finlande, l'Espagne, l'Italie ou le Portugal, de l'autre. Le chiffre global de la population non nationale doit être nuancé au regard de la répartition des non-nationaux par pays d'origine, fruit du profil historique, politique et économique de chacun des pays d'accueil et de ses relations avec les pays d'origine. On remarque que l'immigration d'un pays

comme le Luxembourg est essentiellement d'origine communautaire alors que celles de l'Allemagne, l'Autriche ou la France sont essentiellement extracommunautaires, que celle du Portugal est étroitement liée à son passé colonial ou celle de l'Espagne à sa proximité géographique avec une région, le Maghreb, enregistrant traditionnellement un solde migratoire positif vis-à-vis de l'Europe.

Allemagne	Belgique	Espagne	Grèce (1)	Luxembourg	Portugal
9%	8,7%	2,0%	1,5%	36,7%	1,8%
Turquie 2,6%	Italie 2,0%	Maroc 0,4%	n.d.	Portugal 13,1%	Afrique (dont Cap-Vert, Angola, Guinée-Bissau) 0,8%
Yougoslavie 0,9%	Maroc 1,2%	Amérique latine 0,2%	n.d.	Italie 4,6%	UE 0,5%
Italie 0,7%	France 1,0%	Royaume-Uni 0,2%	Irlande 3,1%	France 4,3%	Amérique latine et Caraïbe (dont Brésil) 0,3%
Grèce 0,4%	Pays-Bas 0,8%	Asie 0,2%	n.d.	Belgique 3,3%	Royaume-Uni 3,5%
Pologne 0,3%	Turquie 0,7%	Allemagne 0,1%	n.d.	Allemagne 2,4%	n.d.
Autriche 9,4%	Danemark 4,8%	Finlande 1,8%	Italie 1,5%	Pays-Bas 4,2%	Suède 6,6%
Yougoslavie 4,2%	Asie (dont Irak) 1,1%	Ex-URSS 0,7%	Maroc 0,2%	UE 2,1%	Finlande 2,2%
Turquie 1,7%	Turquie 0,7%	France 6,2%	Albanie 0,1%	Surinam n.d.	Yougoslavie 1,5%
Allemagne 1,1%	Yougoslavie 0,7%	Algérie 1,0%		Maroc n.d.	
	Afrique (dont Somalie) 0,5%	Portugal 1,0%		Turquie n.d.	
		Maroc 0,9%			
		Italie 0,7%			
		Espagne 0,5%			





Comment les minorités sont-elles perçues en Europe ?

Quelles sont les attitudes des Européens à l'égard des minorités ethniques? Comment ont-elles évolué ces dernières années? C'est à ces deux questions fondamentales que l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EUMC) s'est efforcé de répondre à travers un vaste sondage (1) mené auprès de quelque 16 000 citoyens de l'Union européenne en avril et mai 2000.

En 1997 – Année européenne contre le racisme –, une première enquête Euro-baromètre avait été menée sur le même thème. «Les résultats avaient révélé un niveau élevé d'attitudes négatives à l'égard des minorités», explique Beate Winkler, directrice de l'EUMC. «Les résultats de l'enquête 2000 révèlent une évolution positive pour certaines attitudes», poursuit-elle. «Par exemple, le nombre de personnes favorables aux politiques visant à améliorer la coexistence entre les majorités et les minorités a augmenté. Mais le sondage dégage également des évolutions négatives. De plus en plus de gens pensent que les immigrés sont responsables de maux qui les préoccupent au plus haut point: le chômage, la diminution du bien-être social et la dégradation de l'éducation».

Au terme de son analyse, l'EUMC a défini quatre catégories d'attitudes à l'égard des minorités et a pu déterminer le poids relatif de chacune de ces catégories dans la population de l'Union européenne:

Les tolérants actifs. Ils représentent 21% de l'échantillon de la population de l'UE interrogée. La présence de minorités ne les dérange pas. Ils pensent, au contraire, qu'elle enrichit l'ensemble de la société. Ils n'attendent pas des minorités qu'elles s'assimilent aux majorités et qu'elles renoncent à leur identité culturelle. Ils sont opposés au rapatriement des immigrés. C'est parmi eux que l'on trouve

les plus chauds partisans des politiques contre le racisme.

Les intolérants. Ils sont minoritaires, représentant 14% des sondés. Ils sont à l'opposé du groupe des «tolérants actifs» quant à leurs attitudes vis-à-vis des minorités.

Les tolérants passifs. C'est la catégorie la plus représentée, 39% des sondés. Ils affichent des opinions globalement favorables à l'égard des minorités, qu'ils perçoivent comme un enrichissement pour la société sans pour autant adhérer formellement aux actions concrètes d'intégration des minorités.

Les ambivalents. 25% des personnes interrogées par l'EUMC appartiennent à cette catégorie. Ils souhaitent l'assimilation des minorités, qu'ils ne perçoivent pas comme un apport pour la société mais dont la présence ne les dérange pas. Ils sont mitigés sur les questions du rapatriement. Ils ne soutiennent pas les politiques contre le racisme. Ils peuvent être considérés comme le «ventre mou» de la société et constituent le groupe le plus susceptible d'évoluer en fonction des décisions politiques prises dans le domaine de la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Outre les soubresauts de l'actualité, comme l'occurrence de tensions internationales à caractère ethnique ou religieux, ou l'arrivée massive de réfugiés, l'enquête de l'EUMC a cerné plusieurs facteurs socio-économiques

influant sur les attitudes à l'égard des minorités. Une corrélation claire a été établie entre les attitudes intolérantes et l'expérience du chômage ou d'une dégradation de la situation ou des perspectives socioprofessionnelles. Il en va de même pour le niveau d'éducation: moins il est élevé, plus l'intolérance se manifeste. Quant au profil familial, l'appartenance de parents proches à une minorité réduit clairement les manifestations racistes et xénophobes. *Last but not least*, la filiation politique pèse également lourd dans la balance. Les attitudes négatives vis-à-vis des minorités tendent à s'accroître au fur et à mesure que l'on se déplace vers la droite du spectre politique.

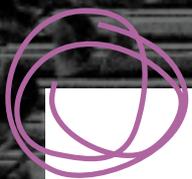


Contact

European Centre on Racism and Xenophobia
Rahlgasse 3
A – 1060 Vienna
Tél.: (43-1) 580 30 51
E-mail: Beate.Winkler@eumc.eu.int
Site web: <http://eumc.eu.int/>

(1) Le rapport complet *Attitudes towards minority groups in the European Union*, qui reprend, notamment, le questionnaire soumis ainsi que de nombreux tableaux permettant une analyse par thème et par pays est disponible, en anglais, à l'adresse suivante: <http://www.eumc.eu.int/publications/eurobarometer/EB2001.pdf>

CHINOIS CONTRE MAROCAINS

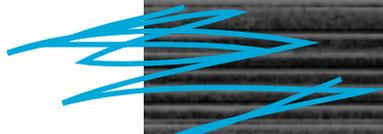


«Y en a marre, ça n'arrête pas. Ils entrent dans les restos et braquent la caisse, le couteau à la main. Ce sont toujours les mêmes, les Marocains de la place d'en bas, ceux qui sont là toute la journée à rien foutre. On peut pas rester les bras croisés». Zhang, jeune Chinois dont le père tient un restaurant dans le quartier populaire et multiculturel de Lavapiés (1), à Madrid, est surexcité. La police vient de réaliser une descente en force, ce soir d'avril 2000. Dix minutes plus tôt, Chinois et Marocains s'affrontaient à coups de lames affûtées, de hachoirs et de barres de fer. Par miracle, aucun mort n'est à déplorer mais on

a frôlé la catastrophe, une fois de plus. «Ça arrive au moins une fois par semaine. Les Chinois ont envahi le quartier. Ils sont assez pacifiques tant qu'on les laisse tranquilles. Ils font du commerce. Mais si on vient les emmerder, ça dégénère. Ce quartier est devenu invivable», commente un témoin de la scène.

(1) Dans le quartier historique de la capitale espagnole.

«DE TOUTES FAÇONS, JE SUIS NOIR»



«C'est quoi là, cette arcade sourcilière défoncée?» Hilaire, 25 ans, d'origine congolaise, résidant à Bruxelles depuis sa tendre enfance, baisse les yeux, embarrassé. «Samedi dernier, je suis allé faire un tour du côté de Forest National (1). Y a des types qui sont descendus de bagnole et qui me sont tombés dessus sans aucune raison. Ils m'ont tabassé à plusieurs en me traitant de sale nègre, retourne manger des bananes. Puis ils se sont barrés. On ne s'était même rien dit. C'est des fêlés, ces

mecs-là». «Et tu vas porter plainte à la police?». «Qu'est-ce que tu veux qu'ils fassent. Et puis je veux pas d'emmerdes. De toutes façons je suis noir, et c'est pas la première ni la dernière fois que ça arrive».

(1) L'un des complexes de spectacles les plus connus à Bruxelles.

«L'APPARTEMENT EST DÉJÀ LOUÉ»



Le racisme banal, celui de la vie quotidienne, des bâtons dans les roues pour une couleur de peau ou un nom, Vanessa, jeune femme française d'origine juive, l'a rencontré lorsqu'elle cherchait un appartement à Paris. Le propriétaire est intéressé; le locataire répond à toutes les conditions. «Et vous vous appelez comment? » [...] «C'est pas français ça. Ah euh, ce serait pas plutôt un nom juif... Bien...hum... en fait, l'appartement est déjà loué. Léger dé clic. Tonalité intermittente. Fin de non-recevoir, salutations distinguées non

comprises. Mais l'ascendance juive peut aussi être perçue favorablement. «Dans le monde de l'édition, où je travaillais à l'époque, on nous appelait «les petites juives» et c'était plutôt chargé de connotations positives. On avait bonne presse, comme les «petites beures» (1) d'ailleurs.»

(1) Nom donné, en France, aux personnes d'origine maghrébine.

Romano Prodi, président de la Commission européenne



Le Magazine. Les attentats du 11 septembre ont mis cruellement en lumière la nécessité de poursuivre et de développer le dialogue avec, en particulier, le monde musulman. Quel en est l'impact pour les politiques de l'Union ?

Romano Prodi. Comme vous le dites, les attentats du 11 septembre, au-delà de l'horreur qu'ils ont produite, appellent de notre part des réponses à des questions majeures telles que le développement, l'immigration, le terrorisme. Parmi tous ces sujets, le plus important est sans doute d'instaurer un meilleur dialogue des peuples et des cultures. L'Union européenne mène déjà une politique, mais nous comptons la renforcer, notamment en matière d'échanges universitaires, de dialogue entre les villes, de coopération avec les pays en développement. Ce dialogue doit notamment être mené, pour nous Européens, avec le monde musulman et Israël car nous sommes intimement liés au bassin méditerranéen et aux religions monothéistes qui sont nées sur ses rives. Cela fait déjà de nombreuses années que nous menons ce dialogue. Le partenariat euro-méditerranéen en est la meilleure preuve et nous comptons lancer de nouvelles initiatives pour améliorer ce partenariat. En ce qui concerne les politiques de l'Union, des inflexions progressives seront faites pour mieux prendre en compte ce nécessaire dialogue. Il convient donc d'améliorer la connaissance mutuelle entre les peuples et les cultures et notamment d'accentuer cette politique à l'intérieur de l'Union.

Une étude menée en 2000 par l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes indique que 54% des Européens s'opposent à l'idée qu'un étranger, ressortissant de l'UE, puisse s'installer, sans restriction, dans leur pays. Que comptez-vous faire dans le domaine de l'information et du dialogue interculturel au sein-même de l'UE pour renforcer «l'idéal européen» et l'acceptation du principe de libre circulation des personnes qu'il sous-tend ?

Jusqu'à présent, l'Europe était essentiellement une réalisation économique qui était sous-tendue par des objectifs politiques.

Aujourd'hui, nous devons renforcer l'idéal européen qui passera par la dimension politique et sociale de l'Union. Pour cela, j'ai tenu à ce que la jeunesse soit associée à la construction européenne. La Commission vient justement de présenter un livre blanc sur la jeunesse. Dans ce cadre, nous devons poursuivre les échanges universitaires et permettre, pour un ressortissant communautaire, un établissement facile d'un pays à l'autre de l'Union. C'est par la connaissance de l'autre et la découverte de tous les pays membres que les ressortissants communautaires pourront bénéficier pleinement de la citoyenneté européenne.

L'Eurobaromètre consacré aux jeunes a relevé que 29% d'entre eux considèrent qu'il y a «trop» d'étrangers dans leurs pays. Comment réagissez-vous ?

Je réagis évidemment très mal, mais en même temps, je crois que cela justifie que nous poursuivions notre action. Le dialogue des peuples et des cultures doit justement conduire à la connaissance des autres cultures car je suis intimement convaincu que la méfiance à l'égard de l'autre, et donc des étrangers, se nourrit de la méconnaissance. Par ailleurs, nous devons changer notre conception de l'immigration et y voir un apport dynamique pour nos sociétés, et même nécessaire lorsque, dans quelques années, nous subirons un vieillissement rapide.

L'élargissement de l'Union vers l'Europe de l'Est ne risque-t-il pas de renforcer l'intolérance dans les Quinze États membres actuels ?

L'élargissement à une douzaine de pays d'Europe de l'Est et de la Méditerranée a été, dès les premiers jours, la priorité de cette Commission. Nous avons déjà réalisé des progrès considérables dans la voie de l'élargissement, mais il reste encore beaucoup à faire. L'élargissement préservera l'acquis communautaire et s'accompagnera d'une convergence rapide des nouveaux membres avec l'Union actuelle, ce qui limitera fortement les flux migratoires. Néanmoins,

nous devons accompagner ce mouvement par des actions en matière d'éducation et de culture. En effet, l'Union élargie sera plus diverse et nous devons apprendre à gérer cette diversité. J'ai confiance dans la capacité des Européens à comprendre l'enjeu de la réunification du continent et à accueillir, de la meilleure façon, les nouveaux membres de l'Union.

Quels sont les moyens dont la Commission européenne dispose pour atteindre les objectifs fixés et quel est son rôle par rapport aux autres institutions de l'Union européenne dans le domaine de la lutte contre l'intolérance ?

Le processus de construction européenne est basé sur les principes de tolérance et du respect de l'autre. Les manifestations d'intolérance, de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme constituent un danger majeur dans ce processus. L'article 13 du traité dispose ainsi que le Conseil peut prendre les mesures nécessaires en vue de combattre toute discrimination fondée sur le sexe, la race, l'origine ethnique, la religion, un handicap ou une orientation sexuelle. La déclaration du Conseil du 24 novembre 1997, prise sur la base de cet article, stipule que ces phénomènes doivent être combattus par des politiques nationales à long terme pour lutter contre l'intolérance dans toutes les sphères de la société. Avec le Parlement européen, nous renouvelons constamment nos efforts dans la lutte contre l'intolérance et la journée du 21 mars, consacrée en Europe à la tolérance et aux dangers du racisme, en est un exemple. Nous avancerons dans ce domaine en agissant en étroite concertation avec le Parlement et les États membres car il s'agit d'un enjeu pour toutes les institutions.

La reconnaissance du caractère contraignant de la Charte des droits fondamentaux adoptée l'année dernière par l'Union européenne ne serait-elle pas un pas dans la bonne direction ?

Je prône depuis plusieurs mois l'intégration de la Charte des droits fondamentaux dans les traités communautaires. Il va de soi qu'une telle mesure aurait une influence significative sur le renforcement des droits de l'homme dans toute leur dimension et qu'elle serait logique dans la mesure où l'Europe politique se doit d'avoir une déclaration des droits de l'homme à côté des traités existants. Cependant, je dois rappeler que le respect des droits de l'homme est déjà largement garanti par les systèmes nationaux et par la Convention européenne des droits de l'homme, qui relève du Conseil de l'Europe, et qui présente un socle commun au continent en la matière.

Quelle contribution peut-on attendre des politiques de la Commission en matière d'éducation et de culture dans le domaine de la lutte contre l'intolérance ?

Je considère que la construction européenne pourra aller plus avant lorsque le citoyen aura une relation plus directe avec les institutions communautaires. Cette compréhension de nos institutions et des particularismes des nations, qui sont au cœur du processus d'intégration, passe nécessairement par un effort de l'Union et des États membres en matière d'éducation et de culture. Il s'agit donc pour la Commission de contribuer à faire «connaître et découvrir l'Europe» à nos concitoyens. Je souhaite que cet objectif soit constamment pris en compte dans les politiques communes et le livre blanc pour la jeunesse ouvre une première voie dans cette direction.



Les fondements juridiques et les objectifs

de la lutte contre le racisme et la xénophobie

Le traité d'Amsterdam, entré en vigueur en 1999, a marqué une avancée majeure de l'Union européenne dans la lutte contre le racisme. Son article 13 est devenu le principal point de référence quand il s'agit de déterminer une forme de discrimination. Il fonde l'Union à combattre toute forme de discrimination basée sur des critères de race, de sexe, de religion, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle.

Le traité d'Amsterdam est également la base juridique sur laquelle l'Union a établi un programme d'action contre les discriminations pour la période 2001-2006

comportant trois objectifs principaux. Premièrement, il doit servir à mesurer l'efficacité des mesures anti-discriminatoires et mieux comprendre les mécanismes de la discrimination. Deuxièmement, il s'emploiera à doter les acteurs de terrain (autorités locales, ONG, partenaires sociaux, etc.) de meilleurs outils de lutte, notamment en favorisant l'échange de bonnes pratiques et la mise en réseau des initiatives européennes. Enfin, il assurera la promotion et la dissémination des valeurs de tolérance sur lesquelles se fonde l'Union, ce point étant particulièrement important dans la perspective de l'élargissement.

Parmi d'autres législations anti-discriminatoires, la Commission a notamment adopté, en juin 2000, une directive relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes, sans distinction de race ou d'origine ethnique. Une Charte des droits fondamentaux a également été adoptée en 2000 par l'Union européenne, mais elle n'a pas de caractère contraignant pour les États membres.

L'éducation et la culture, creusets de tolérance



La lutte contre le racisme et la xénophobie apparaît clairement parmi les objectifs et les priorités de la direction générale de l'éducation et de la culture. Mais ce sont les résultats obtenus sur le terrain par les programmes en faveur de la jeunesse, de l'éducation tout au long de la vie et de la coopération culturelle qui sont la part la plus visible de leur contribution à la lutte contre le racisme sous toutes ses formes. Aujourd'hui, la dynamique insufflée par l'Europe commence à porter ses fruits. De plus en plus, la société civile s'organise et se passe le mot: tolérance.

En 1997, Année européenne contre le racisme, le traité d'Amsterdam (1) accordait de nouvelles compétences à l'Union en matière de lutte contre toutes les formes de discrimination, en particulier celles fondées sur les critères de race ou d'origine ethnique et de religion. Depuis, l'objectif de lutte contre le racisme a été intégré à l'ensemble des politiques communautaires. Adossée aujourd'hui au cadre législatif qui se consolide progressivement depuis la signature du traité, la direction générale de l'éducation et de la culture continue un travail entamé depuis longtemps et essentiellement basé sur la prévention.

Le racisme n'est pas un phénomène inéluctable, ses racines sont connues (chômage, pauvreté, insuffisance des politiques d'intégration, etc). À l'origine du mal, aussi, la méconnaissance et la peur de l'autre. L'éducation est donc un vecteur privilégié de la lutte contre

le racisme. Concrètement, des programmes comme Leonardo da Vinci pour la formation professionnelle, Socrates pour l'éducation ou Jeunesse (qui a soutenu près d'un millier de projets anti-racistes entre 1998 et 2000) permettent chaque année à de nombreux jeunes Européens de découvrir d'autres cultures, d'autres valeurs, d'autres systèmes éducatifs à l'intérieur des frontières de l'Union ou dans des pays tiers.

Au cours de la première période de programmation de Socrates, entre 1995 et 1999, ce sont quelque 460 000 étudiants, 40 000 professeurs universitaires et 150 000 professeurs de langue qui ont passé un séjour à l'étranger. Au sein du programme Socrates, les actions Comenius pour l'école primaire et Grundtvig pour la formation des adultes sont fermement engagées dans la promotion de l'éducation interculturelle, de l'école primaire à la formation des adultes. Des

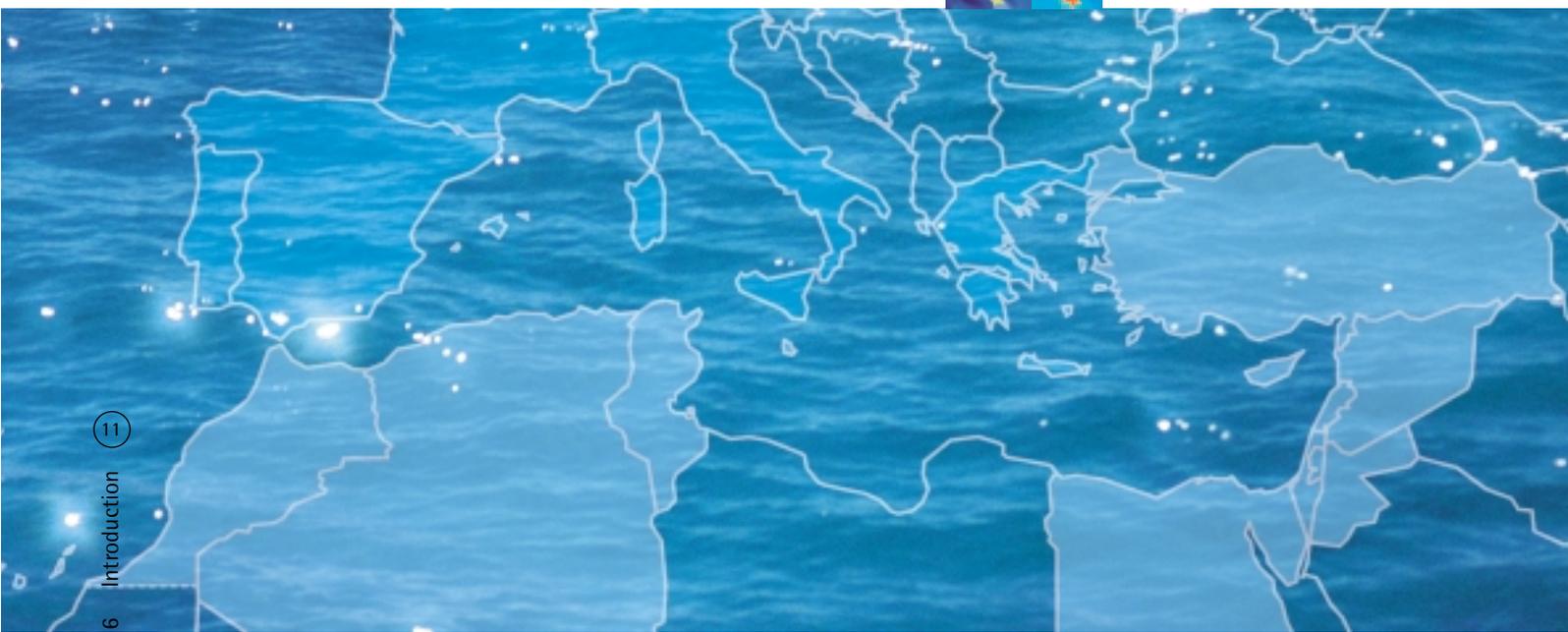
passerelles sont tendues vers les pays candidats et des pays tiers. Le programme transeuropéen de coopération pour l'enseignement supérieur Tempus a déjà tissé de nombreux liens rapprochant les Européens de l'ouest et de l'est. Dans les pays méditerranéens, des résultats tout aussi encourageants ont déjà été enregistrés dans le cadre d'Euromed Jeunesse et le programme sera poursuivi, et amplifié, ces trois prochaines années.

Par définition, les valeurs fondamentales de tolérance s'appliquent également aux autres domaines de compétence de la direction générale de l'éducation et de la culture. La politique culturelle européenne poursuit un objectif double: montrer que les Européens partagent des traits culturels communs, d'une part, promouvoir et garantir la diversité culturelle sur le territoire de l'Union, en protégeant les diverses minorités qu'elle abrite, avec leurs traditions culturelles et religieuses, leurs langues et leurs autres traits distinctifs, d'autre part. Au sein de programmes comme Culture 2000 ou MEDIA-Formation, se développent de nombreux réseaux de coopération et d'échange entre artistes et professionnels du secteur.

Parallèlement aux initiatives entreprises dans les domaines de l'éducation et de la culture, d'autres actions sont menées par la direction générale de l'éducation et de la culture. Le sport, les jumelages entre villes, les partenariats avec la société civile, la collaboration étroite avec l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes rendent de plus en plus visible l'engagement de l'Union dans la lutte contre toutes les formes de discrimination.

L'ensemble de ces initiatives revêt une valeur d'exemple pour les autorités et les acteurs de terrain au plan national, régional ou même local. Soutenus au niveau européen dans leurs projets de coopération et de dialogue interculturel, les responsables politiques et les représentants de la société civile s'organisent aujourd'hui de plus en plus efficacement et comparent leurs expériences partout en Europe pour en tirer le meilleur.

(1) Entré en vigueur en 1999.



Enjamber la Méditerranée

Depuis 1995, l'Union européenne s'est engagée dans un partenariat avec douze pays ou gouvernements de la rive sud de la Méditerranée (Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Autorité palestinienne, Tunisie et Turquie). Au cœur de ce partenariat euro-méditerranéen figure, au titre de priorité, la reconnaissance mutuelle des religions et des cultures respectives.

Lancé en 1995, le programme MEDA en est le principal instrument financier. Le soutien qu'il apporte aux pays concernés sert trois objectifs: renforcer la stabilité politique et la démocratie dans un espace commun de paix et de sécurité, créer une zone de libre-échange entre l'Union et les pays méditerranéens d'ici à 2010 et rapprocher les peuples de ces pays grâce à des partenariats sur le plan culturel, social et humain. Le pro-

gramme MEDA est aujourd'hui entré dans sa deuxième phase de programmation (2000-2006) et est doté de 5,35 milliards d'euros.



Spaghetti, mangeur de saucisses, melon, bol de riz, maroco, boche, froggie, chameau... Dans le langage quotidien, ils sont légions ces mots, paroles et expressions dévalorisants pour parler de celui qui vient d'ailleurs. Les collecter, les décortiquer pour les comprendre, développer un vocabulaire de substitution respectueux de l'identité de chacun est le pari de quatre villes européennes.

Imaginer le dictionnaire de la fraternité

Le pari est ambitieux. Le projet «Communication interculturelle et vocabulaire du racisme dans les langues communautaires» a été lancé en 2000 par les villes de Grenoble (France), Pesaro (Italie), Namur (Belgique) et Essen (Allemagne). Soutenu financièrement par la Commission européenne, dans le cadre du programme Socrates, Comenius Action 2, il s'étalera sur trois ans.

Pour le relever, les quatre partenaires européens s'appuient sur les travaux et l'approche méthodologique développée au sein de l'Institut de géographie alpine (IGA) de l'Université grenobloise Joseph Fourier par le chercheur camerounais Esoh Elamé et le professeur Jean David. Une recherche-action mise en oeuvre dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire et dans les associations présentes sur les différents sites. «Nous avons passé près d'une année à consolider le partenariat, raconte Aude Perrin, directrice du service Éducation-Jeunesse de la ville de Grenoble, coordinatrice du projet. Nous nous sommes réunis ici et à Essen pour discuter de la méthode de travail, du public auquel s'adresse l'action. L'organisation de ces rencontres est assez lourde en termes logistiques. Il faut penser disponibilité, traduction, budget, harmoniser nos rythmes de travail... Parallèlement, sur le plan local, il nous a fallu convaincre l'Éducation nationale du bien-fondé de notre initiative, trouver des associations. Tout cela n'est pas évident». Au cours de la rentrée scolaire 2001-2002, les enseignants sont sensibilisés et l'action peut concrètement démarrer.

Cueillette de vocabulaire

«Sur le plan pédagogique, il s'agit de rendre les enfants acteurs de ce projet, de les mettre en position de chercheurs», poursuit Aude Perrin. Pour cela, les enseignants volontaires ont toute une palette d'outils à leur disposition qu'ils combinent selon les caractéristiques de leurs élèves: discussions en classe, devoirs thématiques, ateliers sur le racisme, enquêtes dans les quartiers, les familles... Le maître mot: privilégier la liberté, la spontanéité, le dévouement. L'enseignant

note scrupuleusement et chronologiquement dans un carnet de bord tout ce qui est produit par les enfants. Sur les mêmes bases, des partenaires associatifs collectent également de l'information et interviennent ponctuellement dans les classes. À Grenoble, par exemple, SOS Racisme, l'École de la paix, l'Association des travailleurs sénégalais et plusieurs maisons des jeunes et de la culture sont impliqués dans le projet. À travers des observations, des films, des expositions, des jeux-concours, ils échangent leurs points de vue, organisent des séances de travail, recueillent les impressions des individus, des communautés immigrées vis-à-vis de certaines expressions vécues au quotidien. Cette démarche fera l'objet d'un premier bilan en janvier 2002 et devrait être poursuivie par des actions lors de la semaine contre le racisme au mois de mars et par la mise en place de «chats» sur Internet.

Défaire pour construire

«Une fois que le vocabulaire du racisme aura été identifié, il va s'agir de contextualiser les mots», explique Jean David, professeur honoraire de l'IGA. Pour cela, avec son ex-étudiant Esoh Elamé, il préconise le principe de déconstruction/reconstruction fondé sur les représentations psychosociales. Cette méthodologie permet de rechercher l'origine de certains mots, de comprendre leur évolution dans une dimension historique, sociologique et psychologique. Ainsi, par exemple, on peut s'interroger sur l'utilisation du terme «maroco» qui désigne en Italie tous les vendeurs africains d'objets de pacotille. Ils ne sont pourtant pas tous marocains. Ou bien encore pourquoi, en France, nous avons successivement dit: «Nègre, Noir, Black.»

À travers les phénomènes du quotidien, la représentation de ce que l'on ne connaît pas, le dessin de l'itinéraire de l'école ou un village africain, on met en lumière des zones d'ombre, la survalorisation de certains clichés. Cette phase permet de passer de l'instinctif au raisonné. Après la reconnaissance d'un mot ou d'une expression qui bien souvent peut paraître innocente, il faut comprendre ce qu'il y a der-



rière, pourquoi elle peut être déplaisante, lui donner un sens selon un contexte, lui trouver un synonyme et le réutiliser avec un label «bonne pratique». Un dictionnaire du vocabulaire du racisme, dit «dictionnaire de la fraternité» devrait clore ce travail.

«C'est un projet très ambitieux, idéaliste, difficile, évolutif, remis en cause constamment, commente le professeur David. Il n'est pas de toute tranquillité car il risque de mettre à jour des tensions larvées qui peuvent déboucher sur de vrais conflits. Le vocabulaire employé par les parents peut faire réagir les enfants. Mais la dimension transnationale du projet lui permet de comprendre des phénomènes relatifs d'un pays à l'autre, des comportements internes à l'Europe, de confronter des méthodologies».



Contact

Aude Perrin
Ville de Grenoble
Tél.: (33-4) 767 634 89
Fax: (33-4) 767 636 80
E-mail: aude.perrin@ville-grenoble.fr

Voyage à Pesaro

Une dizaine de Grenoblois valorisent le patrimoine linguistique européen lors d'un voyage scolaire en Italie. Une première étape avant de décortiquer les pièges racistes des langues.

«C'est surtout à la fête qu'on a fait connaissance. Quand on est rentré à l'hôtel on a parlé tous ensemble. Ça a duré toute la nuit», se souvient Blandine, 14 ans, dans un éclat de rire. «Moi, j'ai trouvé qu'au début les Allemands restaient entre eux. Et puis après on s'est trouvé des points communs», complète Amira, 15 ans. Ils sont une dizaine d'élèves du collège Champollion à Grenoble à avoir fait le voyage au mois de novembre jusqu'à Pesaro, sur la côte adriatique italienne. Objectif: participer dans le cadre de l'Année européenne des langues au Quizz de la Francophonie et du Commonwealth. Un projet autour de «l'interculturalité» soutenu par la Commission européenne (1). Emmenés par Liliane Lévy, professeur de lettres classiques et son collègue Pierre Leblanc, les collégiens grenoblois ont affronté leurs homologues italiens et allemands. Récompensés pour la qualité de leurs réponses, mieux notés si elles n'étaient pas faites en français, les élèves ont, par leur présence, contribué à la valorisation du patrimoine culturel et linguistique communautaire. «Une ouverture formidable pour voir ce qui se passe vraiment ailleurs», souffle madame Lévy. Pour ce professeur enthousiaste, le travail sur le vocabulaire du racisme est déjà au programme du second trimestre.

(1) La Commission européenne, par le biais de la direction générale de l'éducation et de la culture, a versé pour la mise en oeuvre de ce projet 122 000 euros, soit 49,68 % du coût total estimé.

L'asile, parlons-en !

ESCAPE, un programme de sensibilisation à la question de la politique d'asile, verra bientôt le jour. Son objectif est d'amener la question du statut des réfugiés au centre des discussions et surtout d'en montrer le caractère extra-national. L'IFIAS (Initiative fuer Frieden e.V., de Bonn, en Allemagne), une organisation non gouvernementale active dans les domaines des droits de l'homme et de la résolution des conflits, s'est attelée à cette tâche et projette de publier une lettre d'information destinée aux parlementaires européens ainsi qu'aux parlementaires et particuliers intéressés par ces thématiques en Autriche, Belgique, Italie et Suède.

Pour des populations entières en proie à de multiples violations de leurs droits fondamentaux (non-respect de la liberté d'expression, ségrégation, persécution, tentatives d'assassinat, etc.), l'Europe ressemble à un Eldorado. Ceux qui en franchissent les portes ignorent sans doute qu'ils obtiendront un statut différent selon leur pays de destination. Comme l'explique Susanne Drake, la directrice allemande de l'IFIAS et coordinatrice du projet ESCAPE, «Il faut susciter une prise de conscience de l'importance des questions de politique d'asile au niveau européen: ce n'est pas seulement un problème national, il faut le régler à l'échelle européenne; l'exemple du «Channel», régulièrement pris d'assaut par des réfugiés, l'illustre très bien».

Dès le mois de mars, les parlementaires des différents pays recevront donc une lettre d'information qui a pour objectif de «donner des points de vue très différents: ceux des réfugiés eux-mêmes, des organisations et des administrations qui les accueillent, des politiciens particulièrement intéressés par ces questions. Nous allons montrer cela au plus grand nombre de parlementaires (qui doivent toujours ratifier les décisions européennes) et tenter de les sensibiliser à la dimension européenne de la question et à la nécessité d'en débattre au sein du Parlement», commente Susanne Drake.

«Depuis la présidence finlandaise (1999), la politique commune d'asile est à l'ordre du jour. La convention de Schengen a déjà soulevé de multiples questions quant à la mise en œuvre du droit d'asile accordé par chaque État membre. Les lacunes législatives au niveau communautaire profitent aux bandes criminelles versées dans la traite humaine et la convention de Genève est bafouée», commente Susanne Drake.

Outre la volonté d'entamer un débat communautaire concret sur les droits d'asile, l'initiative de l'IFIAS s'attache donc aussi à souligner la distinction entre l'immigration volontaire (à des fins d'insertion sociale) et la question des réfugiés qui «eux, aimeraient bien retourner chez eux s'ils en avaient l'occasion et peut-être même travailler politiquement dans leur pays», précise Susanne Drake.

Environnement (dé)favorable

ESCAPE a bénéficié d'une aide financière de la Commission européenne, dans le cadre de l'action Partenariats avec la société civile de la direction générale de l'éducation et de la culture, pour un montant d'environ 44 000 euros. ESCAPE devrait connaître cinq parutions avant décembre 2002, chacune traitant d'un pays différent (Belgique, Allemagne,

Suède, Autriche et Italie ou Espagne). Les promoteurs de la lettre d'information sont impatients de voir les premiers exemplaires sortir de presse car le contexte européen et international actuel leur semble adéquat pour ce genre d'initiative: «C'est très intéressant surtout cette année parce qu'il y a des élections en France, en Allemagne. On a eu le 11 septembre et donc beaucoup d'États membres de l'Union européenne ont durci leurs conditions d'accueil aussi pour les réfugiés. Il est temps d'en parler!»



Contact

Susanne Drake
IFIAS Brussels Postal address:
81a Avenue Jan Stobbaerts
B - 1030 Brussels
Té.: (32-2) 215 79 08
Fax: (32-2) 245 62 97
E-mail: ifias@ifias.net
Site: <http://www.ifias.net/>





Un regard neuf sur les immigrés

Les adultes qui suivent les cours de l'université populaire résidentielle Jägerei Hustedt, dans le district de Celle (Allemagne du Nord), sont partis à la rencontre des minorités qui les entourent: les Kurdes ainsi que les immigrants d'origine saxonne provenant de Russie ou du Kazakhstan. Après avoir découvert leur situation, ils ont élaboré ensemble des animations culturelles – musique, danse, pièces de théâtre – qui ont permis aux habitants de la ville de poser, dans une certaine mesure, un regard neuf sur leurs concitoyens.

15

#16 Projets

Comme l'explique Ulrich Duderstadt, conférencier de Jägerei Hustedt, le nord de l'Allemagne constitue une terre d'immigration traditionnelle, à l'instar d'autres régions européennes: «Des huguenots sont venus de France, des mineurs d'Autriche et d'Italie, des ouvriers de Pologne, des spécialistes de l'irrigation des Pays-Bas... Des millions de personnes ont migré à la suite de la seconde guerre mondiale. Durant les «sixties», de nouveaux travailleurs sont venus d'Italie, d'Espagne, de Grèce, de Turquie, de Yougoslavie et d'autres pays encore. Tous ces groupes ont apporté et intégré leurs coutumes, leur héritage culturel, leurs connaissances et leurs langues. Mais cet important enrichissement culturel passe inaperçu chez la plupart des gens».

Les activités culturelles élaborées en commun ont permis aux groupes minoritaires de prendre conscience de leurs possibilités et de leurs limites, comme elles ont développé la tolérance au sein du grand public. Un projet aussi concret a également fourni l'occasion aux minorités et aux autorités de faire plus

ample connaissance. Cette action n'est pas isolée: elle s'inscrit dans le projet «Accroître la conscience culturelle à travers la production culturelle», soutenu par l'action Grundtvig du programme Socrates. Lancé en septembre 2000 pour une durée prévue de deux années, le projet vise à améliorer les connaissances des cultures minoritaires en Europe, en développant des méthodes d'éducation culturelle qui peuvent être intégrées dans l'éducation tout au long de la vie. Une action très pratique qui donne lieu à des productions culturelles (pièces de théâtre, concerts) et doit aboutir à un guide électronique des méthodes les plus éprouvées. But ultime: lutter contre le racisme en impliquant les étudiants, les adultes, les éducateurs, les représentants de groupes minoritaires.

tenaires, nous mettons en place une méthodologie commune, basée notamment sur les théories d'Augusto Boals à propos du théâtre de rue, qui permette d'organiser différents types de performances artistiques», explique Timo Sorvoja, coordinateur des relations internationales de Humanities Polytechnic. «Dans chaque école, une vingtaine d'étudiants en moyenne préparent les performances chaque année. Dans l'ensemble, on peut estimer qu'un millier de personnes participeront aux différentes activités».



Contact

Kari Kinnunen
Vanha Turuntie 14
FIN – 02700 Kauniaien
Tél.: (358-9) 54 04 24 19
Fax: (358-9) 54 89 61 30
E-mail: kari.kinnunen@akatemia.org

Dans le cadre de l'Année européenne contre le racisme en 1997, le programme Jeunesse de la direction générale de l'éducation et de la culture en collaboration avec le programme Socrates et l'agence EMMA (European Multicultural Media Agency) a décidé de promouvoir la lutte contre le racisme à travers la vidéo. Les partenaires, en liaison avec la BBC, France 2, RTP Portugal ainsi que deux chaînes éducatives hollandaise et suédoise, ont lancé un concours dans dix-huit pays européens. But de l'opération: proposer à des jeunes de 17 à 25 ans de réaliser un film de 25 minutes traitant de la diversité culturelle et de la lutte contre le racisme. C'est ainsi qu'en 1998, *À la recherche de Xose*, *La peur intérieure*, *Les frères Abdelhafidi à la découverte de la ville* et *Antiraciste*, les films des quatre lauréats ont été diffusés par les chaînes associées et ont participé au festival du film documentaire d'Amsterdam. Flash back sur cette lutte, en images, contre le racisme.

Écran total

contre le racisme



À LA RECHERCHE DE XOSE.

Sara Miranda, Portugal

PEUR INTÉRIEURE.

Andrew Pallett, Royaume-Uni

LES FRÈRES ABDELHAFIDI À LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE.

Eglantine Charbonnier, France

À la fin de la guerre contre la puissance coloniale au Mozambique, une compagnie de commandos parachutistes portugais capturent Xose, un enfant de six ans. Les soldats décident de l'adopter et de le ramener au Portugal. Dans ce pays d'adoption forcée, Xose grandit et fonde une famille. Le film raconte l'histoire d'un éternel étranger qui, encouragé par sa femme, décide de renouer les liens avec sa sœur et avec son peuple, les Makonde. C'est la quête d'un garçon perdu qui cherche sa propre histoire, celle d'un Mozambicain parachuté en Europe parce que, un jour, le Portugal s'est installé au Mozambique. À travers les évocations des anciens parachutistes portugais et les souvenirs des Makonde, le film retrace aussi les traits sombres de l'héritage colonial et la fuite en avant de nombreux africains vers les eldorados d'Europe. Sara Miranda, l'auteur, est journaliste et a découvert Xose au cours d'un reportage. Séduite, elle a voulu lui consacrer un film, persuadée que « l'information est le meilleur outil pour construire la tolérance et le multiculturalisme ».

Un ex-raciste blanc de 17 ans retourne dans les écoles primaire et secondaire qu'il a fréquentées pour parler aux élèves, à des professeurs et à des parents de la peur, de la différence et de l'étranger. Il interroge tout le monde, de son père à la police, il interpelle les gens dans la rue ou au bistrot et tente, inlassablement, de comprendre comment naît cette peur de l'autre. Andrew Pallett démonte les mécanismes qui mènent au racisme. Sans prétention scientifique, non. Mais en parlant, en écoutant, en décodant, en confrontant. Il met au jour les différences et les connexions entre le racisme « individuel » et l'ostracisme « institutionnel ». Finalement, il met en exergue, de façon originale et à travers un personnage attachant, l'évidence enfouie: le racisme est une composante banale de la vie quotidienne.

Après avoir passé leur enfance dans une cité de Châteauroux, deux frères, appartenant à la première génération de musulmans français d'origine algérienne, décident de monter à Paris pour chercher du travail. Dix ans plus tard, ils ont réussi. Lorsqu'ils rendent visite à leurs parents, ils rencontrent aussi d'anciens amis qui n'ont jamais quitté Châteauroux et qui, contrairement à eux, n'ont pas fréquenté l'école catholique privée. Cette école est peut-être ce qui leur a permis d'élargir leur horizon et de trouver la prospérité, mais à quel prix ? Eglantine Charbonnier filme les frontières entre les Français, les presque Français et ceux qui ne le deviendront jamais. Elle dépeint la vie des parents Abdelhafidi, enracinés dans leur culture et conscients de leur statut de migrants. De leur côté, les deux frères ont quitté le giron familial, ils ont bâti leur existence et leurs affaires, se sont parfaitement « intégrés » sans toutefois être complètement assimilés. Enfin, vient Majid, le petit dernier, la troisième génération, la « star ». Il se dit heureux d'être français. Mais qu'est-ce qu'être français ?



Les jeunes

veulent du concret pour lutter contre
la xénophobie en Europe

ANTIRACISTE.

Liv Weisberg, Suède

Un ancien skinhead, un enseignant, un anarchiste, un Viking des temps modernes et un philosophe sont face à un défi, celui de créer une société plus saine en Europe contemporaine. Liv Weisberg a choisi différents héros partageant tous l'objectif de mettre un terme au racisme. Cependant, chacun poursuit un dessein différent et élabore sa propre stratégie. Ils s'accordent parfois et se déchirent souvent sur les priorités, les mesures justifiées ou justifiables pour stopper la xénophobie. Grâce à une série de portraits d'activistes sociaux suédois très différents les uns des autres, ce documentaire choisit d'attirer l'attention sur les gens qui combattent le racisme et non sur les victimes. Par le contraste et les dialogues, il prouve comme les trois autres films la nécessité de se battre contre le racisme, tout en soulignant ce que cela implique pour chacun de nous.



Informations

Frank Marx,
direction générale de l'éducation
et de la culture
Fax: (32-2) 299 40 38
E-mail : Frank.Marx@cec.eu.int

Quatre jours durant, la conférence «La jeunesse pour la tolérance et la démocratie», tenue à Berlin du 20 au 23 octobre 2001, s'est fait l'écho de jeunes venus de toute l'Europe pour en découdre avec le racisme. Les organisateurs de cette rencontre – la Commission européenne et le ministère allemand en charge de la jeunesse – voulaient permettre aux jeunes de s'exprimer. Ils n'ont pas été déçus.

Les 100 jeunes venus de 31 pays ne se sont pas bornés à discuter, ils ont aussi revendiqué. En effet, ils réclament un soutien concret pour pouvoir, à leur niveau, lutter contre le racisme et la xénophobie. Parmi les revendications: une aide accrue à leurs projets et à la mise en réseau de leurs initiatives ainsi que la multiplication de ce type de rassemblements.

Les jeunes souhaitent également jouer un rôle plus important au sein du processus européen et ont martelé qu'ils ne voulaient «pas être tolérés en raison de leur origine, mais respectés». Ils demandent que les minorités soient davantage impliquées dans l'élaboration des décisions concernant la lutte contre le racisme et la xénophobie; que les politiciens viennent voir ce qu'ils réalisent sur le terrain; qu'un débat soit ouvert sur la contradiction entre la politique d'immigration de l'Union et la lutte contre le racisme; que l'accès à l'information et l'enseignement soit amélioré au profit des migrants; que les possibilités d'emplois leurs soient garanties; et que, de manière générale, l'Europe investisse dans le multiculturalisme.

Les recommandations élaborées par les jeunes ont été transmises aux ministres de la jeunesse de l'Union européenne et figurent aujourd'hui, en bonne place, dans le livre blanc sur la jeunesse. Une manière pour l'Union, de reconnaître l'espoir suscité par ces jeunes venus de toute l'Europe pour s'opposer aux tendances racistes et xénophobes de la société.



Informations

Frank Marx, direction générale de l'éducation
et de la culture
Fax: (32-2) 299 40 38
E-mail : Frank.Marx@cec.eu.int



Un journal ^{en ligne} sur la tolérance

Aux Pays-Bas, le journal en ligne de Time Project se constitue en tribune créative pour tous ceux qui ont quelque chose à dire sur la tolérance et la lutte contre le racisme. Le projet a été mis en œuvre dans le cadre des Netd@ys 2001.

Pour combattre la violence et défendre la paix, si l'on est adolescent, autant commencer par promouvoir la tolérance à la maison, à l'école, dans sa vie sociale... Agir, mais d'abord réfléchir en laissant le champ libre aux multiples questions que soulève le quotidien: «A l'école, comme dans le reste du monde, tout le monde est différent. Les gens peuvent être petits ou grands, maigres ou gros. Il y a des filles, des garçons, des handicapés, des personnes venues d'autres pays. Pourquoi nous arrive-t-il de rejeter ces personnes, voire de se moquer d'elles? Avons-nous peur? Peut-être n'avons-nous pas envie de partager? Peut-être ne sommes-nous pas sûrs de nous?».

Cette démarche se situe au cœur du Time Project, qui plonge ses racines aux Pays-Bas mais s'adresse aux écoliers d'Europe et du monde entier. L'objectif? Amener les jeunes à réfléchir, très concrètement, à la notion de tolérance.

«Tout le monde peut être un héros», rappellent les auteurs du projet. «Il suffit de vouloir faire la différence dans sa vie quotidienne et dans la vie des autres». Parmi les actions développées à l'occasion des Netd@ys (1), par le Time Project, figurait la réalisation d'un journal virtuel consacré à la tolérance. En novembre 2001, les Netd@ys avaient mis à l'honneur la jeunesse, la citoyenneté et la

diversité culturelle. En Europe et ailleurs, comme l'expliquent les promoteurs de sa branche néerlandaise, «de nombreux projets ont mis à l'ordre du jour des sujets actuels comme l'écologie, la démocratie, les problèmes concernant les minorités ethniques, les dangers du racisme et le rôle de l'art dans la société».

Le journal virtuel du Time Project a proposé aux jeunes d'exprimer leurs émotions, leurs sentiments, leurs réflexions sur la tolérance ainsi que sur le racisme, la discrimination et la violence, et cela «de manière créative, en réalisant des interviews de héros locaux ou nationaux, en écrivant des poèmes et des histoires, en prenant des photographies ou en réalisant des dessins».

Selon ses promoteurs, cette galerie virtuelle a donné l'occasion aux jeunes d'améliorer leur connaissance et leur compréhension des autres cultures tout en combattant, à la fois dans l'environnement proche et dans la communauté globale, le racisme et la discrimination et en les initiant aux nouvelles technologies de l'information.

Les meilleures contributions ont été diffusées sur le site web de Time Project. Parmi les particularités de cette action, la collaboration mise en place avec un quotidien néerlandais, le *Limburgs Dagblad*, qui a assuré un lien

entre la galerie virtuelle et un média traditionnel de renom.

Une autre action d'envergure, qui s'insérait dans le même cadre des Netd@ys et du Time Project, s'est déroulée le 16 novembre 2001. Ce jour-là, environ 15 000 jeunes d'Europe et d'ailleurs se sont retrouvés en ligne durant vingt-quatre heures. À Heerlen, aux Pays-Bas, on s'est bien amusés : « Nous avons participé à des jeux interactifs, autour des thèmes de la tolérance et du terrorisme », explique Lotte Wigman, d'une organisation pour la jeunesse de la ville d'Heerlen. «Nous avons eu des visioconférences avec des jeunes du monde entier, tout en faisant du sport à cinq heures du matin... En tant que jeunes, le futur est entre nos mains. C'est pourquoi il est utile que nous discutons de sujets aussi importants».



Informations

Time Project
<http://www.timeproject.org>

(1) Initiative développée par la Commission européenne pour promouvoir les bénéfices des nouveaux médias pour l'enseignement. Voir <http://www.netdays2001.org>. Voir également <http://www.netdays.nl>





De Belfast à Larnaca

La question irlandaise ou la division de Chypre. L'Europe est aujourd'hui encore le théâtre de conflits larvés ou ouverts entre ses populations. Depuis 1998, des professeurs et des étudiants de l'enseignement supérieur de sept pays européens et des États-Unis (1) se penchent sur le dialogue entre communautés dans un contexte de tensions interethniques et politiques. Les fruits de leurs réflexions et de leurs visites sur le terrain servent de matériau de base à la réalisation de témoignages multimédias.

Dimanche 15 avril 2001. Un groupe de six professeurs et trente-quatre étudiants de l'enseignement supérieur venus de sept pays européens (2) et des États-Unis sillonnent la zone de démarcation de Deryneia et découvrent sur le terrain les stigmates de la séparation entre la République turque du nord de Chypre et la République de Chypre. La balade va bien au-delà de la curiosité touristique. Elle s'inscrit dans un programme intensif de dix jours organisé à Larnaca par le St. Mary's University College de Belfast et intitulé: «Apprendre la paix, le pluralisme, les droits de l'homme et la démocratie». Outre les visites (à Limassol, Nicosie ou encore aux forces de l'ONU), le menu est copieux: leçons magistrales sur les droits de l'homme ou le racisme, sur la situation politique de l'île, ateliers, rédaction de rapports, etc... Cerise sur le gâteau, une vidéo du programme a été réalisée par les participants.

«Notre séjour a été très enrichissant à tous les niveaux. Il nous a permis de découvrir une réalité différente de ce que nous connaissons ici, de rencontrer des personnes d'autres horizons et d'échanger nos points de vue sur des thèmes importants pour nous», témoignent

deux étudiants dans le numéro de septembre 2001 du *Journal de l'Association Comenius*.

Larnaca n'est qu'une étape, un jalon de plus dans un processus lancé en 1998 en Irlande du Nord avec le soutien de l'action Erasmus de la direction générale de l'éducation et de la culture. «Depuis 1998, nous nous étions concentrés sur Belfast. Nous avons abordé des thèmes comme la résolution des conflits et avons, notamment, favorisé l'expression des participants à travers des peintures murales, la réalisation d'une publication ou encore d'un site Internet», explique Paul Anthony, responsable du projet au St. Mary's University College. «En 2001, nous avons pensé qu'il était intéressant de confronter notre acquis à une nouvelle réalité, celle de Chypre. L'expérience a été à la hauteur de nos espérances, non seulement pour le programme intensif en soi, mais aussi pour les relations et les échanges d'expériences qui se sont tramés tout au long de l'année autour de cet événement».

Et pour l'avenir? La clôture du projet et l'évaluation finale de ses résultats sont prévues pour 2003, vraisemblablement à Malte.

Entre-temps, Amsterdam aura accueilli l'édition 2002 des programmes intensifs animés par le St. Mary's University College. À l'affiche, une réflexion sur les droits de l'homme. Un pas de plus vers la compréhension de l'autre, vers la tolérance.



Informations

Paul Anthony
St. Mary's College University
191 Falls Road
UK - BT12 6 FE
Tél.: (44 - 28) 90 32 76 78
E-mail: p.anthony@stmarys-belfast.ac.uk

(1) À titre d'observateurs pour les étudiants venant des États-Unis.

(2) Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Lituanie et Pays-Bas.



Faire face aux mutations de société grâce à l'éducation multiculturelle



Abritant de fortes minorités ethniques et religieuses, plongée dans le processus de transition vers la démocratie occidentale, la Slovaquie s'ouvre à l'éducation multiculturelle à travers un projet mis en œuvre par l'université Comenius de Bratislava et financé par le programme Tempus.

En plein cœur de l'Europe orientale, la Slovaquie présente tous les traits d'une société multiethnique. Sur les 5,4 millions d'habitants que compte le pays, 14% sont étrangers, les groupes allochtones dominants étant les Hongrois (11% de la population totale), les Gitans (2%), les Tchèques (1%), sans oublier des minorités plus modestes comme les Ruthènes, les Polonais, les Vietnamiens ou encore les Albanais. Sur le plan religieux, on retrouve la même diversité: près de 70% de la population est de confession catholique, environ 8% est orthodoxe et le pays compte une importante communauté juive.

Outre cette hétérogénéité, bâtie sur des siècles d'histoire, la Slovaquie est plongée depuis une décade dans la transition du système communiste vers celui de la démocratie dite occidentale. L'adhésion à l'Union européenne à portée de main, la Slovaquie ouvre ses frontières aux touristes, voit revenir les exilés et déferler les nouveaux médias.

«Une perception critique et analytique du monde, dépouillée de tout préjugé est devenue une nécessité dans ce contexte de changement rapide. La mise en œuvre d'une éducation multiculturelle, basée sur une réflexion critique à l'égard de la diversité des traditions culturelles, sur l'acceptation des différences ou encore sur la coopération interculturelle est, pour nous, l'une des réponses aux défis de la société slovaque», explique Erich Mistrik, coordinateur du projet «Éducation multiculturelle: outils didactiques, formation des professeurs» à

l'université Comenius de Bratislava. Financé par le programme Tempus (coopération entre les universités) de la direction générale de l'éducation et de la culture, le projet a été lancé en 1999 et clôturé fin 2001 avant que la Slovaquie ne bénéficie des programmes Socrates et Leonardo da Vinci. Son objectif principal: développer l'éducation multiculturelle dans les universités slovaques et la propager dans tout le système éducatif. Le principe est simple: il s'agit de former les professeurs d'université qui à leur tour forment les futurs professeurs (de l'enseignement supérieur et secondaire) qui, *in fine*, forment les étudiants et les élèves. Un effet de cascade.

Sur le plan concret, les promoteurs du projet ont commencé par passer en revue les besoins en matière d'éducation multiculturelle. Sur la base de ce premier tour d'horizon, du matériel didactique, un ensemble de dix volumes regroupés sous le titre «De la tolérance culturelle à l'identité culturelle» a été confectionné et diffusé à l'occasion de deux conférences nationales.

«Il est rapidement apparu que cela ne suffisait pas. Aussi avons-nous décidé d'élaborer un véritable curriculum», commente Erich Mistrik. Mêlant aspects pratiques (l'approche choisie privilégiant l'auto-apprentissage plutôt que la transmission de connaissances) et théoriques, l'éducation multiculturelle a été incorporée au programme académique 2001-2002 de deux universités: l'université Comenius de Bratislava et l'université de Constantin le Philosophe, à Nitra. Le mouve-

ment ne devrait pas s'arrêter là. L'effort de diffusion a été considérable. Toutes les facultés incluant des programmes d'agrégation ont reçu le matériel. Quelque 70 professeurs ont bénéficié d'une formation directe.

«Nous avons observé un grand changement dans la mentalité des professeurs, et ce à travers tout le pays. Avant le lancement de ce projet, l'éducation multiculturelle était une notion vague dont on ne percevait pas l'utilité. Aujourd'hui, la nécessité de l'éducation multiculturelle est généralement acceptée. On considère qu'elle peut être efficace et qu'elle repose sur des fondements solides tant sur le plan théorique que sur le plan méthodologique ou du matériel disponible», conclut Erich Mistrik.



Contact

Erich Mistrik
Université Comenius
Faculté de l'éducation
Racianska 59
SK – SQ 813 34 Bratislava
Tél. et Fax: (421-2) 555 722 44
E-mail: mistrik@fedu.uniba.sk

Un projet de formation interactive, basée sur des instruments multimédias, favorise l'intégration des réfugiés dont l'apport à la société européenne est trop souvent sous-exploité. Le projet Reflect a été cofinancé par le programme Leonardo da Vinci pour la promotion de la formation professionnelle de l'Union européenne.



Le projet Reflect met en commun les ressources pour aider les réfugiés

Avec ses ramifications sociales, culturelles et politiques, le problème des réfugiés concerne autant les communautés locales que les autorités nationales ou un ensemble plus vaste comme l'Union européenne. Malgré la dimension des problèmes et la diversité des questions soulevées, on constate cependant que la contribution des réfugiés à la société européenne fait l'objet, de manière générale, de peu de publicité. Plusieurs raisons expliquent cette situation. La première d'entre elles, de l'avis de plusieurs organisations spécialisées, saute aux yeux: ce potentiel est largement sous-exploité.

C'est pour s'attaquer aux sources de ce problème que le projet Reflect (*Refugee Flexible Learning Common Training*) est né, grâce au financement du programme Leonardo da Vinci. Ce projet de formation interactive, dont l'objectif vise précisément à faciliter l'intégration des réfugiés, se présente aujourd'hui sous la forme d'un CD-ROM. Celui-ci, basé sur un système d'auto-apprentissage, aide les personnes et les organisations actives dans le secteur à mieux mesurer les besoins (et les possibilités) des réfugiés et demandeurs d'asile en termes d'éducation ou d'emploi. Il fournit également les outils qui permettent de livrer des conseils et de l'aide de manière adéquate aux professionnels.

Comme l'expliquent les promoteurs de Reflect, «tous les partenaires impliqués dans ce projet soutiennent le développement social et économique des réfugiés et des demandeurs d'asile, aux niveaux local et

européen, en facilitant leur intégration sociale et économique et en débloquent leur potentiel tant comme individus que comme membres d'une communauté au sens large». Reflect est le produit d'un partenariat réunissant plusieurs organisations issues de quatre pays: *Refugee Education and Training Advisory Service* au Royaume-Uni ⁽¹⁾, France Terre d'Asile en France ⁽²⁾, la *Stichting voor Vluchteling-Studenten UAF* aux Pays-Bas ⁽³⁾ et *Organizace pro Pomo Uprchlikum* en République tchèque ⁽⁴⁾.

Le CD-ROM contient des informations générales relatives à l'aide aux réfugiés, ainsi que des sections propres aux quatre pays sur l'éducation, la formation et l'emploi. Les sections générales traitent notamment des diverses façons d'accompagner les réfugiés et les demandeurs d'asile, du rôle des conseillers, des lois nationales et européennes, de la reconnaissance des qualifications et des diplômes ou des barrières à l'enseignement et à l'emploi. Les sections relatives aux différents pays impliqués dans le projet fournissent, dans la langue nationale et en anglais, des informations plus précises sur les procédures d'asile, les conditions de travail et d'enseignement ainsi que des statistiques...

En s'adressant aussi bien aux organisations qu'aux communautés de réfugiés, le CD-ROM constitue «une ressource de valeur pour les personnes qui, sur le terrain, travaillent déjà sur des questions concernant les réfugiés», précisent les promoteurs. Traitant d'une problématique internationale par définition, un tel outil recèle en effet deux possibilités: il

peut servir à mener des recherches comparatives ou de base aux politiques de développement, ou encore être utilisé dans le cadre de cours et de formations. Le programme interactif contient ainsi un canevas de formation commun aux différents pays européens impliqués dans le projet.



Contact

Hernan Rosenkranz
Refugee Education and Training
advisory Service,
World University Service,
14 Dufferin Street
UK – London EC1Y 8PD
Tél.: (44-20) 74 26 58 00

(1) <http://www.wusuk.org>
(2) <http://www.france-terre-asile.org>
(3) <http://www.uaf.nl>
(4) <http://opu.cz>

Quand le 7^{ème} art parie sur le mélange des couleurs

Du 12 au 14 octobre 2001 se tenait la deuxième édition du marché de productions audiovisuelles euro-méditerranéennes de Sitges (Catalogne). MediMed n'est pas un marché au sens traditionnel du mot mais plutôt un événement. Son objectif est de stimuler les échanges créatifs entre l'Europe et la douzaine de pays qui bordent la Méditerranée.

Organisé par l'Association de producteurs indépendants de la Méditerranée (Apimed), dont Sergi Doladé assure la coordination, MediMed présente, dans le cadre du Festival international de cinéma de Sitges, des projets et programmes à dimension méditerranéenne (qu'ils soient le fait de producteurs, de réalisateurs ou de simples thématiques). MediMed est un marché particulier qui réunit des éditeurs et des acheteurs internationaux dans le but, d'une

Si les festivals classiques contribuent à leur manière à la promotion du dialogue inter-culturel en s'adressant directement au public européen, MediMed agit plutôt en amont de cette démarche. En effet, à travers le projet et la présentation des films, l'événement, qui cette année a obtenu le soutien du programme Media Plus de la Commission européenne, cherche à installer des contacts étroits entre les professionnels issus des pays de culture méditerranéenne

Mauthausen où il a travaillé dans un laboratoire photo. Il en a dérobé près de 2 000 clichés sur les atrocités du nazisme. Certaines de ces photos ont été utilisées au procès de Nuremberg. C'est un de ces résistants de l'ombre. Ce qui est remarquable, c'est que ce documentaire n'avait intéressé personne jusque là et qu'il a trouvé plusieurs acquéreurs à Sitges».

Pour la troisième édition des rencontres commerciales de Sitges, l'accent sera mis sur les

L'altra cara de la lluna | Andalusian Encounters | Ben Barka – L'équation Marocaine | Les Cathares | Ceija Stojka | Celui qui croyait | Chasseur de dictateur | Con amore | Rosanna | Davos – Porto Alegre: les 2 mondes | Demain tout ira mieux | Des del balcó | Dripping | Du rugby et des hommes | El Mar | Em dic Sara | En la puta vida | Escape to Life – The Erika and Klaus Mann Story | Estação da Minha Vida | Freedom Highway | Ghabash | Out of Focus | Kabylie au cœur | Khalif Al-Aswar | Behind the Walls | La Falaise | Lena | Le Mythe Cathare | Nothing is ever still | Mer'l | Rezine Casa | Sin libertad | Tawator | Els Tripus | Valèria | Viaje de ida i vuelta | Wilde Mossels | Winnipeg, palabras de un exilio |

part, de vendre ces programmes aux chaînes de télévision et distributeurs cinématographiques européens et, d'autre part, de trouver des financements et des coproductions pour de nouveaux projets. L'objectif est double: élargir l'audience et la diffusion des programmes euro-méditerranéens en Europe et sur la rive méridionale de la Méditerranée, d'une part; promouvoir le dialogue inter-culturel, de l'autre. «Il s'agit de se reconnaître, de connaître l'autre, d'apprendre le quotidien, la vie, les paysages de nos voisins. C'est un véritable défi que nous voulons aborder avec une vision claire, sans complaisance ni parti pris», souligne Sergi Doladé.

L'an dernier, 33 projets de 16 pays et 35 films et programmes furent présentés à Sitges. En ce sens, MediMed se rapproche plus des grands rendez-vous du cinéma et de la télévision que sont les plates-formes de Los Angeles et Cannes, cette dernière se déroulant chaque année en marge du célèbre festival.

et les chevilles ouvrières du cinéma et de la télévision européens.

En 2001, quelque 40 acheteurs ont assisté à l'événement. En 2000, ils étaient 55. «Les attentats du 11 septembre ont amené certains acheteurs à annuler leur voyage», explique Sergi Doladé. «Quoi qu'il en soit, MediMed a choisi une approche qualitative plutôt que quantitative. Tant les projets présentés que les participants sont triés sur le volet».

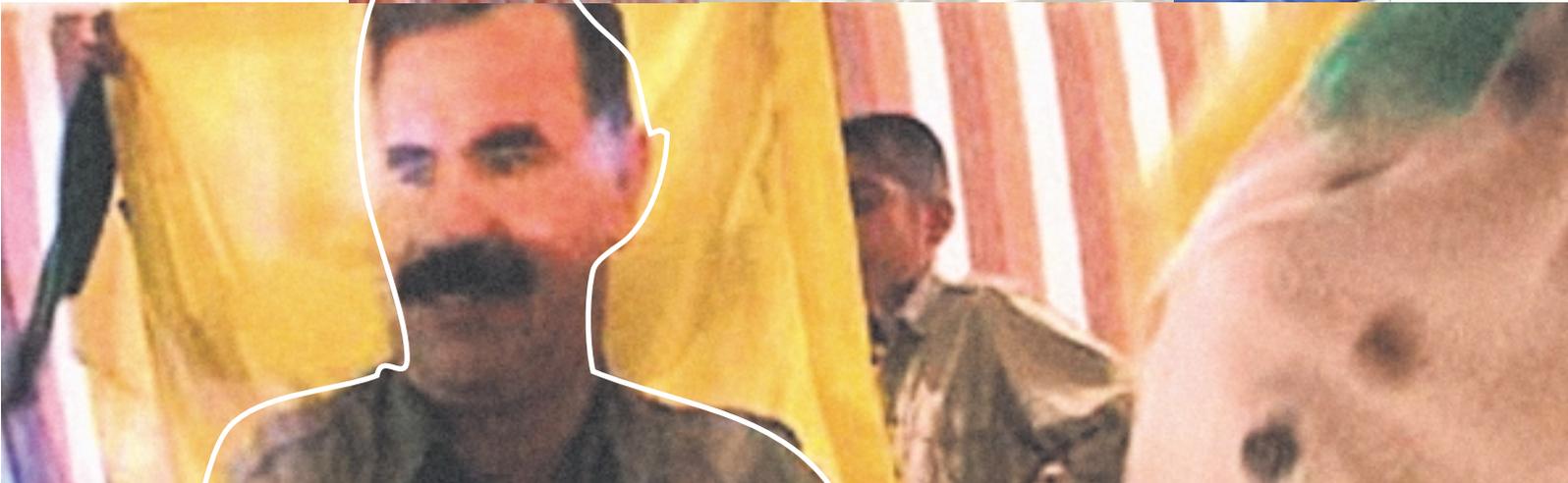
Sur le plan strictement commercial, il est difficile de mesurer les effets de l'événement. Les négociations dépassent le plus souvent le cadre de Sitges. Il existe toutefois des exceptions à cette règle. «La vente directe qui m'a le plus frappé cette année est celle qui a été conclue pour un documentaire réalisé par un cinéaste catalan, Lorenç Soler, sur le photographe Francisco Boix et intitulé «Un photographe en enfer», relate Sergi Doladé. «Francisco Boix a été déporté dans le camp de

acheteurs du Maghreb. «Hormis le cas du Maroc, les télévisions du pays du Maghreb brillent par leur absence. Les acheteurs ne viennent pas. En 2002, nous déploierons des moyens accrus pour toucher ces pays. C'est l'une de nos priorités», affirme Sergi Doladé.



Contact

Maria Lluïsa Passola i Vida
Apimed
C/Girona, 20, 4^e planta
E – 08010 Barcelona
Tél.: (34-93) 244 98 50
Fax: (34-93) 247 22 35
E-mail: apimed@hotmail.com



Inquiet des bouleversements provoqués par les flux de population, un groupe d'artistes grecs met au point une performance visuelle multimédias sur les aspects sociaux et culturels de l'immigration en Europe grâce au programme Culture 2000.

The Way to the West, une piste vers l'intégration

Aujourd'hui la ville change. Elle connaît d'intenses bouleversements qui portent en eux les germes d'un devenir incertain. Des hommes, des femmes, des enfants, sans cesse plus nombreux, s'y installent en quête d'une vie meilleure. Accueillis sans enthousiasme par ceux qui parfois peinent déjà à mener une existence décente, les migrants cristallisent frustrations, peur, tolérance, solidarité ou racisme: des sentiments mêlés, contradictoires.

Inquiet du sort de ces migrants et plus particulièrement des femmes, un groupe d'artistes grecs tente d'appréhender cette nouvelle réalité. Le projet *The Way to the West* (La voie vers l'Occident) se trame en 1999 sous l'impulsion de l'équipe d'Omada Technis, un ensemble artistique dont le travail consiste en une combinaison de différentes disciplines (peinture, cinéma, théâtre, musique, littérature) appliquées à des thématiques spécifiques, pour se concrétiser fin 2001. *The Way to the West* est sa quatrième expérience.

L'importance de l'étranger s'impose d'emblée comme le fil conducteur de la démarche: «L'autre représente le quotidien, le reflet de notre propre existence, de ce que l'art signifie pour nous; cette différence constitue peut être plus qu'une parcelle de notre cité, c'est aussi une part de nous-mêmes», explique à ce propos Kyriakos Katzourakis, le concepteur du projet. Il poursuit: «Le migrant ne choisit pas la situation dans laquelle il se trouve, elle s'est imposée à lui à la suite de modifications de frontières, de visées nationalistes, de guerres, de menaces racistes, du chômage (...). Pourquoi le progrès devrait-il induire la transformation de l'individu, l'apparition de mécanismes contraignants et autoritaires, un environnement urbain inhumain, l'oubli et la destruction des collectivités? Ces questions simples sont à l'origine de notre démarche. Il s'agit de décider dans quelle société nous souhaitons vivre! Une société où règne la crainte et l'exclusion ou une société de peuples joignant leurs forces pour atteindre l'harmonie». Cette performance visuelle multimédias (pièce de théâtre, projection de films, mais aussi exposition permanente de peinture) qui s'intéresse fortement aux aspects culturels et sociaux

de l'immigration en Europe, a pu voir le jour grâce au soutien financier du programme Culture 2000 géré à la direction générale de l'éducation et de la culture et au support du Centre cinématographique grec. D'autres organismes locaux apportèrent un soutien logistique indispensable.

Ce projet a en outre développé des partenariats avec des artistes et des institutions culturelles européennes dans d'autres pays de l'Union. *The Way to the West* fut monté et présenté pour la première fois en décembre 2000 dans les locaux de la Fondation du Monde hellénique à Athènes et joué tout au long de l'année 2001. Il a également fait l'objet d'un symposium de deux jours et, afin de garder trace de l'expérience et pouvoir en transmettre les acquis, d'un livre retraçant le chemin parcouru (de la mise sur pied à la concrétisation) et reprenant le texte original de la pièce.



Contact

Kyriakos Katzourakis
Omada Technis
Vatatzí 14B
EL - 114 72 Athènes
Tél.: (30-1) 642 09 94
Fax: (30-1) 645 86 47
E-mail: kyri@otenet.gr

FR

La Commission européenne et les attentats du 11 septembre

La Commission a créé un site (<http://europa.eu.int/comm/110901/index.htm>) sur les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Il comprend une série de pages thématiques reprenant les réactions et actions de l'UE dans les domaines de la coopération judiciaire et policière, de la protection civile, des mesures économiques et financières, du transport aérien, de l'aide humanitaire, des relations diplomatiques et de la politique générale, ainsi qu'une vue d'ensemble hebdomadaire qui présente toutes les actions de l'UE pendant la semaine écoulée. Il complète le site interinstitutionnel de l'UE (<http://europa.eu.int/news/110901/index.htm>).

Les avancées du dialogue euro-méditerranéen

Lancé en 1995, le processus de Barcelone s'attache à la promotion du dialogue entre l'Union européenne et les pays du Bassin méditerranéen dans les domaines politique, économique, social et culturel. Une compilation des réunions, des événements et des accords d'association qui ont pris place entre novembre 2000 et septembre 2001 est disponible en français et en anglais sous le titre: Le processus de Barcelone – Le partenariat euro-méditerranéen – Rapport.

2001 – 28 pp. – 21 x 29.7 cm –
ISBN: 92-894-1691-2 – Cat. No: NF-39-01-586-EN-C

Informations: Tél.: (32-2) 295 25 47 – Fax: (32-2) 299 92 88
E-mail: sean.carroll@cec.eu.int

Ouverture du portail européen de la culture

Depuis le mois de mars 2002, la Commission européenne a ouvert un portail consacré à la culture. Conçu et géré par la direction générale de l'éducation et de la culture, il porte à la fois sur les actions culturelles de l'Union européenne et sur les activités artistiques couvertes par l'ensemble des politiques et programmes européens. Cinq versions linguistiques sont disponibles: le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol.

<http://www.europa.eu.int/comm/culture/>

Coup d'œil sur l'éducation et la culture

Tous les deux mois, le bulletin d'information en ligne *Coup d'œil sur l'éducation et la culture* offre un tour d'horizon des développements politiques, de la mise en œuvre des programmes, des événements clés et des publications dans tous les domaines couverts par la direction générale de l'éducation et de la culture.

Disponible en français, en anglais et en allemand sur le site:
http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/publ/news/03/newsletter_fr.htm